



**24/03/2011 - Communiqué de presse**

# Communiqué de Presse

## **EGALITE DES SEXES : UNE CHARTE POUR L'ACTION**

**Ce 24 mars, l'Université de Bourgogne signe la « Charte régionale égalité et mixité professionnelle, » avec l'association « Femmes Egalité Emploi ». Elle confirme ainsi sa politique volontariste en matière de lutte contre la discrimination de genre, tel qu'elle l'avait annoncé lors de la Journée Internationale de la Femme le 8 mars dernier.**

Parce que les femmes sont plus touchées par le chômage, les contrats précaires et qu'elles sont moins bien rémunérées qu'un homme à compétences égales, l'Université de Bourgogne et l'association « Femmes Egalités Emploi » (FETE) s'unissent pour la mixité et l'égalité professionnelle en Bourgogne.

Depuis 1991, FETE sensibilise la population sur la distinction entre hommes et femmes au quotidien et en milieu professionnel. L'association intervient dans tous types de structures pour toucher un vaste public à l'aide d'outils audiovisuels, de guides mais elle propose également des formations pour bousculer les représentations sexistes et proposer un regard neuf sur la gestion des ressources humaines.

De son côté l'Université de Bourgogne met tout en œuvre pour faire de l'inégalité un lointain souvenir. L'établissement d'enseignement supérieur est par ailleurs un des rares en France à être dirigée par une femme, Sophie Béjean, qui est à la fois Présidente de l'Université de Bourgogne et Présidente du PRES Bourgogne Franche-Comté. Dès 2007, l'uB avait déjà signé des conventions pour favoriser l'orientation des étudiantes vers les disciplines scientifiques et techniques suite au constat du déficit d'orientation des filles dans ses filières. Elle soutient aussi l'association « La p'tite fac », crèche située sur le campus qui accueille les jeunes enfants des personnels et des étudiants, leur permettant ainsi de faire la jonction entre le travail, les études et le rôle de parent.

### **Les objectifs de la charte**

Les huit points de la charte visent la sensibilisation et l'information des personnels et des étudiants sur la question du genre, à faciliter davantage l'accès de femmes à tous les métiers et à garantir la mixité des emplois. L'uB entend mener ses missions dans un climat qui exclut les conduites et le langage portant atteinte à la dignité de la personne, femme ou homme. De même, la pédagogie des formateurs/trices est centrée sur la personne et donc tient compte des différences culturelles entre les hommes et les femmes et entre chaque individu.

En appui à la politique en faveur de l'égalité et de la mixité entre les hommes et les femmes, l'université se dote de moyens de pilotage des politiques d'égalité professionnelle. L'uB met en

---

*Université de Bourgogne, Service Communication*  
*Maison de l'Université, Esplanade Erasme BP 27877, 21078 Dijon Cedex*  
*Tél. : 03 80 39 37 86 – Courriel : [communication@u-bourgogne.fr](mailto:communication@u-bourgogne.fr)*  
*[www.u-bourgogne.fr](http://www.u-bourgogne.fr) (voir rubrique Médias/Journalistes)*



## **24/03/2011 - Communiqué de presse**

place un comité de pilotage, des indicateurs de suivi et vient de nommer Carine ERARD chargée de mission "égalité et mixité professionnelles".